



GEM En Avant ! 41
Groupe d'Entraide Mutuelle

Fiche d'essai pour le GEM En Avant ! 41

Cette fiche définit le lien entre le GEM En Avant ! 41 et la personne désireuse de participer et de connaître le groupe. Elle a pour objectif de formaliser l'envie de connaître le Groupe d'Entraide Mutuelle pour personnes Traumatisées crâniennes et cérébros-lésées de Blois.

Son but est de permettre aux personnes désireuses de « tester » le GEM En Avant ! 41 de participer à au moins une partie des activités du groupe.

La période d'essai est fixée à 8 visites ou deux mois calendaires du GEM En Avant ! 41.

Il n'y a pas de réserve à cette période d'essai, sauf la signature de cette fiche d'essai ainsi que le règlement intérieur, remis en même temps que le présent document.

La signature de cette fiche d'essai vaut acceptation sans réserve, du règlement intérieur du GEM En Avant ! 41.

L'adhésion devient effective lors du paiement de la cotisation, dès la fin de cette période d'essai, dans un objectif de pérennité financière, mais aussi d'assurance Responsabilité civile dans le cadre des déplacements et des activités.

Date :

Signature du demandeur

Précédée de la mention lu et approuvé.

Nom et Prénom

Signature du Président du

GEM En Avant ! 41